FORMULAIRE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNE DE TRILPORT

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

Nom : . . . . . Prénom : . . . . .

Adresse : . . . . .

N° de téléphone : . . . . . Adresse mail : . . . . . @. . . . . .

Passage le mercredi de 7h30 à 13h00 les semaines impaires (sauf le 1er mercredi de chaque mois et les mois de juillet et août).

LISTE DES ENCOMBRANTS ACCEPTÉS

- ☐ Meubles
- ☐ Canapés
- ☐ Fauteuils
- ☐ Sommiers
- ☐ Matelas
- ☐ Moquettes
- ☐ Tapis
- ☐ Objets en plastique
- ☐ Meubles de jardin
- ☐ Jouets
- ☐ Poussette
- ☐ Vélo
- ☐ Chutes de bois non traités
- ☐ Machine à laver
- ☐ Congélateur
- ☐ Réfrigérateur
- ☐ Cuisinière
- ☐ Fours
- ☐ Fours micro-onde
- ☐ Aspirateur
- ☐ Robots ménagers
- ☐ Fers à repasser
- ☐ Cafetière
- ☐ Téléviseur
- ☐ Magnétoscope
- ☐ Lecteur DVD
- ☐ Chaine HIFI
- ☐ Écran d'ordinateur
- ☐ Appareil photo
- ☐ Téléphone
- ☐ Petit appareil électrique

Attention : **Moins de 2 m ; moins de 50 kg ; volume n'excédant pas 1.5 m³**

Remplissez le tableau en cochant les cases concernées par vos déchets et retournez-le en mairie en y indiquant clairement vos coordonnées. Vous serez alors contacté pour convenir d'une date et d'une tranche horaire. Une présence est INDISPENSABLE le jour du rendez-vous.

LES DÉCHETS NE FIGURANT PAS SUR CETTE LISTE NE SERONT PAS COLLECTÉS

Ils doivent être impérativement portés en déchetterie ou dans une filière spécialisée pour certains déchets.

→Ce formulaire peut être téléchargé sur : www.trilport.fr
→Il peut être déposé en mairie ou par courriel à : secretariat.trilport@wanadoo.fr

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 01 60 09 79 30

Ville de Trilport

Pays de Meaux
Communauté d'agglomération